



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>15484</b>	De <b>Mme Béatrice Descamps</b> ( Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires - Nord )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Enseignement supérieur et recherche		<b>Ministère attributaire</b> > Enseignement supérieur et recherche
<b>Rubrique</b> > personnes handicapées	<b>Tête d'analyse</b> > Inclusion dans l'enseignement sup des élèves en situation de handicap	<b>Analyse</b> > Inclusion dans l'enseignement sup des élèves en situation de handicap.
Question publiée au JO le : <b>20/02/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Béatrice Descamps attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'inclusion des étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur. Si l'on constate chaque année une augmentation des étudiants en situation de handicap dans les établissements d'enseignement supérieur, il semble néanmoins que des difficultés persistent dans leur inclusion. Des dysfonctionnements existent toujours, notamment sur l'aménagement des épreuves et l'accessibilité reste un frein majeur à l'accès des étudiants en situation de handicap aux études supérieures. Par ailleurs, des étudiants en situation de handicap invisible peuvent parfois voir leurs droits et besoins remis en question. Ce sont autant d'éléments qui peuvent pousser ces étudiants à ne pas poursuivre leurs études. Comme cela était indiqué dans l'édition 2023 de l'État de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France, pour la rentrée 2021 : « L'orientation des ESH se distingue de l'ensemble de la population universitaire étudiante sur les cycles de formation suivis, puisqu'ils sont proportionnellement plus nombreux en licence qu'en master ou doctorat ». Dans ce contexte, elle souhaite savoir comment le Gouvernement compte agir contre ces difficultés et comment il compte aider les universités à inclure ces étudiants en situation de handicap et à s'adapter à la diversité des handicaps.